

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » » 14 » » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	13 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 38 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 37 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 30 Août.

C'est avec une véritable satisfaction que nous enregistrons les nouvelles qui nous arrivent de l'Annam. Les succès que nos troupes viennent de remporter, par la prise des forts de Thuan-An, sont de nature à produire les meilleurs résultats pour notre politique dans l'Indo-Chine.

L'ouverture des hostilités dans ces contrées lointaines avait, en effet, soulevé de vives controverses dans la presse et divers commentaires dans l'opinion publique; les affaires du Tonkin pouvaient, d'ailleurs, prêter à ces différentes appréciations, parce qu'elles touchent à cette question si complexe de notre politique coloniale.

Pour ne point nous créer de nouveaux embarras et ne pas aggraver les difficultés, il fallait au point où en étaient arrivées les choses, agir énergiquement, et avoir raison, par la force, des mauvais procédés dont nous avons été les victimes de la part du gouvernement de l'Annam.

L'abandon du Tonkin eût produit les plus déplérables conséquences, et causé un grave préjudice à nos intérêts, qu'il nous eût fallu abandonner. Il n'y avait donc qu'un moyen pour réussir — on l'a employé — frapper fort; nous ne pouvions, en effet, par une attitude impolitique, laisser croire à de la faiblesse ou de l'impéritie de notre part; et par conséquent, diminuer d'autant plus notre prestige et l'influence de nos armes, il fallait dès le commencement prou-

ver à nos adversaires que la lutte n'était pas possible.

C'était donc avec raison que nous demandions l'envoi de renforts nécessaires pour conduire à bien cette périlleuse entreprise; car, pour ne pas nous exposer à de plus grandes dépenses, en hommes et en argent, nous devons prendre des mesures immédiates et ne point laisser traîner les choses en longueur.

On nous dit que la cour de Hué s'est montrée très impressionnée de notre victoire, et qu'elle paraît disposée à nous accorder toutes les satisfactions et les réparations que nous sommes en droit de réclamer. — Nous croyons volontiers à ces bonnes dispositions inspirées probablement plutôt par la peur que par tout autre motif.

Mais, si le gouvernement de l'Annam cherche ensuite à temporiser et à user des expédients dilatoires de la diplomatie orientale, nous devrions alors, pour ne point compromettre les résultats satisfaisants que nous avons acquis, donner un coup vigoureux au centre même du pays et nous épargner, par cet acte d'énergie, beaucoup de périls et de difficultés.

En résumé, nous tenons le dénouement de l'expédition du Tonkin entre nos mains. C'est à nous, par une politique imprudemment irrésolue, de ne point le laisser échapper.

Expédition du Tonkin

Des renforts vont être envoyés en Indo-

Chine, formant un effectif d'un millier d'hommes. Ils se composent d'une compagnie de fusiliers marins, qui est envoyée à l'amiral Courbet; d'un bataillon d'infanterie de marine et de deux batteries d'artillerie de marine, pour la Cochinchine et le Tonkin.

L'Aveyron et le Shamrock embarqueront chacun un demi-bataillon d'infanterie de marine et une batterie d'artillerie; ils partiront de Toulon, l'un le 10 septembre, l'autre vers le 20 du même mois.

Nous avons des nouvelles excellentes de Hué: le commissaire de la République et l'administrateur principal des affaires indigènes à Saïgon, ont été reçus par le roi d'Annam avec les marques de la soumission la plus absolue.

Les plénipotentiaires français apportent de leur côté un projet de traité qui stipule:

- 1° Le paiement d'une indemnité de guerre;
- 2° L'occupation des forts de Hué (probablement la citadelle) par une garnison française jusqu'à complet paiement;
- 3° Rappel des troupes annamites opérant dans le delta du fleuve Rouge, et leur mise à la disposition du général Bouët pour chasser les Pavillons-Noirs;
- 4° Confirmation du protectorat français sur tout l'Annam, déjà établi en principe par le traité de 1874, mais avec des garanties complètes qui faisaient défaut dans ce traité.

Ce qui veut mieux encore que la soumission du gouvernement annamite, c'est l'impression produite sur le gouvernement chinois par les événements de Hué. — Un prompt règlement de la difficulté tonkinoise est devenu certain, et les avantages qu'un arrangement final avec la Chine assurera à notre commerce, ne tarderont pas à éclater à tous les yeux.

Le Secret de 1873.

Le correspondant parisien de la *Nouvelle Presse libre* écrit à ce journal qu'il a eu, ces jours derniers, une entrevue avec un membre éminent du parti orléaniste qui jouit de la confiance du comte de Paris et qui lui a fourni les renseignements suivants:

« La véritable cause qui a empêché le comte de Chambord de devenir roi de France n'est pas encore connue. Maintenant que le prince a fermé les yeux, il n'y a plus de raison pour le cacher. Le prince de Bismarck avait appris que la monarchie avait acquis dans l'Assemblée nationale, non pas trois voix mais huit voix; profitant du moment, il envoya auprès du comte de Chambord une personne de confiance chargée d'inviter le prince à accepter les conditions suivantes:

- 1° Reconnaissance de tout ce qui a été établi depuis 1859;
 - 2° Reconnaissance du traité de paix de Versailles;
 - 3° Alliance de la France et de l'Allemagne sur une base solide et durable.
- M. de Chambord répondit qu'il n'avait pas contribué à créer la situation existant depuis 1859 et qu'il se pouvait pas la reconnaître *a priori*. Il ajouta qu'il était obligé de soumettre le traité de Francfort à un examen et que la situation du pays pouvant exiger une modification, il lui était impossible de s'engager à l'avance à ne pas entreprendre d'autre action politique favorable à la France.

Quant à l'alliance entre la France et l'Allemagne, le comte de Chambord déclara qu'il pensait, il est vrai, qu'elle serait avantageuse pour les deux pays; que s'il concluait cette alliance il remplirait honnêtement ses engagements, mais qu'on poserait peut-être des condi-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 30 Août 1883.

COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

J'ai failli tuer Mme de Meung hier, au bois. Comment ignorez-vous cela? Tout Paris s'est suspendu à cet émouvant récit.

L'accent de Diane était saccadé, l'expression de son visage intraduisible.

Le comte, surpris, l'étudiait.

— Comment est-ce arrivé?

Elle haussa les épaules, insouciant.

— J'ai eu le malheur d'accrocher la voiture de la comtesse: elle a été projetée violemment à terre.

Rassurez-vous, comte, Mme de Meung n'a rien eu, rien, si ce n'est un magnifique évanouissement qui a plongé dans la consternation tous ceux qui l'entouraient.

Je n'ai pu regarder cette femme évanouie, par ma faute, sans être bouleversée de la tête aux pieds.

Elle disait cela d'une voix railleuse; ses yeux avaient des lueurs fauves.

Le comte ne pensait qu'à elle. Il insista.

— Vous ne parlez que de Mme de Meung,

Mademoiselle; mais vous, dont les cheveux sont si fringants, qu'êtes-vous devenue?

Elle répondit, indifférente:

— Oh! moi! je me suis retenue par un miracle d'équilibre.

— Vous avez dû avoir très peur?

— Je n'ai jamais peur; je ne tiens pas à la vie. J'y tiens moins que jamais, à cette heure.

Son regard devint farouche. Elle songeait à la façon humiliante dont le grand-duc l'avait traitée, et mordait ses lèvres pour étouffer sa colère.

Le comte lui parla avec tendresse.

— Vous savez que l'accident de Mme de Meung me touche fort peu. L'évanouissement est une de ses spécialités. Elle en a fait un art.

Brusquement, elle se tourna vers lui.

— Vous êtes donc quelqu'un, vous? Vous ne pensez pas comme ce monde qui me jette la pierre? Eh bien! vous saurez tout.

Cette femme, je la déteste. Je cherchais une occasion de me venger, je l'ai trouvée. Atteignant sa voiture, volontairement, je l'ai jetée à terre.

Si c'était à refaire, j'agirais de même.

Non, je n'irai pas chez elle; je n'irai pas mentir en témoignant des regrets que je ne ressens pas.

Ne comprenant rien à l'état violent dans lequel se trouvait Diane, le comte l'interrogea:

— Quelle nécessité d'aller voir la com-

tesse? Qui vous y pousse?

— On dit que lorsqu'on a versé quelqu'un sur la route, on doit aller s'informer des suites de l'accident.

Le comte ne put s'empêcher de rire de la mine boudeuse de Diane.

— A votre place, je n'irais pas.

Diane le regarda d'un air de défi.

— Si j'y vais, elle me le paiera; je vous certifie que ma visite ne lui sera pas agréable.

— Eh bien, allez-y tout de suite; j'y serai; je tiens à voir votre entrée.

Elle haussa les épaules et lui serra la main. Se levant, elle se dirigea vers sa voiture, donnant au laquais l'adresse de la comtesse de Meung.

XLVI

Il y avait beaucoup de monde autour de la comtesse. Des jeunes gens, des jeunes femmes, émus, affairés, parlant très-haut de leurs sympathies, mais qui, en réalité, venaient se faire raconter les émotions de la veille.

Etendue sur une chaise longue, dans une chambre élégante, qui dénotait la femme frivole, coquette; vêtue d'un peignoir de mousseline blanche, les cheveux dénoués, tombant négligemment sur les épaules, la comtesse semblait sur le point de se trouver mal et respirait un flacon de sel anglais.

Diane, introduite dans la chambre, embrassa d'un coup d'œil cet ensemble et ces poses. Elle vit qu'elle était devant une grande comédienne.

Un sourire d'émprisonnement se dessina sur ses lèvres.

Le comte Dolmatow, le comte de Lana, Gontran de Montlieu faisaient partie de ce cercle.

A l'entrée de Diane, ces messieurs se levèrent, la saluèrent, respectueux. Elle inclina légèrement la tête.

Mme de Meung affecta une vive émotion à la vue de la jeune fille.

Pâle, les yeux étincelants, Diane fit quelques pas dans la chambre. La comtesse lui tendit la main, elle affecta de ne pas la voir. Sa voix tremblait de colère, s'adressant à la comtesse:

— Ma vue paraît vous impressionner, Madame; s'il en est ainsi, je n'abuserai pas de vos instants.

Je suis étrangère et ne connais pas les usages parisiens. On m'a dit que lorsqu'on avait causé un accident, il fallait se présenter chez la personne atteinte. J'ai déféré à cet usage.

Je vois avec plaisir que votre chute était sans gravité; elle vous aura rendue plus intéressante aux yeux de vos nombreux amis.

Elle restait debout, la tête haute. Une nuance imperceptible de dédain crispait sa lèvre.

Blessée du ton de Diane, la comtesse la regarda bien en face et répondit:

— Un assureur, ma chère, que vous êtes incapable d'une maladresse lorsque vous conduisez. Ces messieurs, qui s'y connaissent,

ions au sujet desquelles il ne pouvait exprimer son opinion qu'après son avènement au trône.

» M. de Bismarck ne trouva pas la réponse satisfaisante et chargea son représentant de présenter l'ultimatum suivant : Si le comte de Chambord accepte nos conditions, il peut compter que nous le reconnaitrons comme roi : dans le cas contraire, l'Allemagne occupera aussitôt la frontière de France.

» Cet ultimatum causa une consternation profonde dans l'entourage du comte de Chambord. Le prince eut juste le temps d'écrire en France qu'il exigeait le drapeau blanc, c'était là on prétexte, inexplicable sans ce qui précède, pour formuler une sorte de refus sans être obligé d'en avouer la véritable cause. On vit alors se produire la fameuse scission et le comte de Chambord resta en exil.

Si ces renseignements sont exacts, ainsi qu'on pourrait le croire, M. le comte de Chambord a fait une fois de plus un double sacrifice à la France : le sacrifice de sa couronne, et le sacrifice de se taire, alors qu'il aurait pu si noblement avouer le secret qui l'a empêché de rentrer en France.

Mais nous croyons devoir attendre de plus amples renseignements avant d'ajouter foi aux récits d'un journal étranger.

Revue des Journaux

La République française :

La République française s'occupe de la réunion du conseil des ministres, et elle ajoute :

« Nous ne savons à quelles résolutions s'est arrêté le cabinet, mais nous espérons bien qu'il a compris la nécessité de fournir aux chefs de l'expédition tous les moyens d'en finir promptement avec la résistance qui nous est opposée. Dans l'intérêt de notre situation politique générale, de notre influence dans l'extrême Orient, dans l'intérêt même de nos finances, nous devons agir vite. »

La Paix :

La Paix écrit à ce sujet :

« Les dernières nouvelles venues de l'Annam sont de nature à modifier l'impression produite par les premières difficultés qu'avait rencontrées notre expédition.

» La complète réussite de l'attaque contre les forts de Hué paraît avoir eu pour résultat la soumission de la cour d'Annam, et l'on peut, dès à présent, considérer comme prochaine une solution satisfaisante. »

La Nouvelle Presse libre :

La Nouvelle Presse libre exhorte tout ce que l'Autriche peut posséder d'hommes politiques, prudents et sages, à ne pas se complaire dans des visées bellicieuses.

C'est précisément aujourd'hui, dit ce journal, que cet avertissement nous semble nécessaire, au moment où l'antagonisme entre l'Autriche et la Russie se manifeste clairement dans la péninsule des Balkans.

affirment avoir rarement vu une pareille sûreté de main.

J'ai peine, je l'avoue, à croire à un accident.

Diane eut une moue dédaigneuse.

— Vous n'avez donc jamais conduit, Madame ?

— Non, Mademoiselle, je n'ai pas ce bonheur.

— Si vous saviez conduire, il vous semblerait tout naturel de heurter une voiture ; n'est-ce pas votre avis, comte ?

Ses yeux à demi fermés se tournaient vers le comte Dolmatow. Celui-ci répondit :

— Cela est vrai, Mademoiselle ; mais jusqu'à présent, votre rare habileté s'est jouée des plus grandes difficultés.

Mais, vous-même, Mademoiselle, vous avez échappé par miracle à une chute aussi terrible que la nôtre.

— On échappe toujours aux dangers que l'on ne craint pas, comte.

Un mauvais sourire crispa sa lèvre ; elle ajouta :

— Je ne puis m'empêcher d'envier les femmes qui savent s'évanouir... c'est si agréable, c'est si commode !

On intéresse par cela même qu'on a perdu l'usage de ses facultés. Et comme tableau, je défie de rien trouver à redire !

Mais j'oublie que je ne suis pas de vos amies, Madame. Je n'ai pas le droit d'abuser des instants que vous voulez bien leur consacrer.

La Gazette de l'Allemagne du Nord :

Les feuilles viennoises se perdent en conjectures sur la violente sortie de la Gazette de l'Allemagne du Nord contre la France.

L'acrimonie de l'organe du prince de Bismarck leur paraît d'autant moins explicable qu'il y a quinze jours à peine, la Correspondance provinciale déclarait textuellement, à propos de l'entrevue d'Ischl, que les rapports entre toutes les puissances européennes étaient excellents, et que celles-ci étaient d'accord pour le maintien scrupuleux de la paix.

Le Times :

Les journaux de Londres expriment leur satisfaction de la mise en liberté de M. Shaw.

Le Times dit à ce propos :

« Grâce à cette politique équitable, on peut désormais considérer les difficultés survenues entre la France et l'Angleterre à propos de Tamatave comme définitivement réglées.

» Un différend, de nature très désagréable et qui n'aurait jamais dû surgir entre les deux pays, a cessé d'exister. »

Le Daily-News :

Le Daily-News, commentant la prise des forts de Hué, s'exprime ainsi :

« Maintenant que la France est engagée, plus elle frappera vite et énergiquement, mieux cela vaudra pour elle, au double point de vue de ses intérêts et de la conclusion rapide de la paix. Seuls les ennemis de la France peuvent éprouver quelque satisfaction à la voir menacée de poursuivre une guerre difficile, coûteuse et peu avantageuse, dans l'Asie orientale. »

Le Temps :

Ce langage inspire au Temps ces réflexions :

« Nous convenons que la prolongation des hostilités serait un malheur ; mais nous sommes convaincus que l'attitude énergique qu'il nous conseille et dont on vient de donner un exemple à Hué, aboutira promptement à une conclusion « avantageuse », non seulement pour nos intérêts nationaux, mais pour ceux de l'Annam lui-même et de tout le commerce européen dans l'extrême Orient. »

L'Italie :

Nous lisons dans l'Italie :

« L'essai de mobilisation des bataillons de milice territoriale alpine a été des plus satisfaisants.

» Quelques inconvénients se sont naturellement manifestés dans ce premier essai, mais c'était précisément le but de cette mobilisation. On voulait s'assurer du plus ou moins de valeur de l'organisation actuelle. »

On a pu voir ces jours derniers par les extraits de journaux étrangers quels sont les conseillers qui, pleins de sollicitude pour la France, l'engagent avec une chaleur que nous voulons croire désintéressée, à renoncer à une tentative tendant à fortifier son domaine colonial.

Le Nord, de Bruxelles, dans son bulletin politique de la semaine, envisage très différemment la question.

Ce journal s'exprime en ces termes :

« Nous croyons, en effet, qu'il serait injuste de vouloir découvrir dans la politique transocéanique de la France les indices d'une humeur bataillonne, qui, faute de pouvoir s'exercer sur le continent, essaye ses forces sur un terrain moins scabreux. La conduite du gouvernement français est trop indiquée dans l'espèce pour prêter à suspicion. »

Saluant, hâtaïne, Diane se reura avant que la comtesse fût revenue de sa stupeur.

Pâle, furieuse, Mme de Meung dit d'un ton dédaigneux :

— Quelle impertinente petite fille !

Le comte de Montlieu mordait sa moustache pour ne pas éclater de rire. Il trouvait la visite de Diane un chef-d'œuvre. La comtesse reprit :

— C'est une vraie sauvage. A-t-on idée d'une pareille visite lorsqu'on a failli tuer les gens ?

Le comte Dolmatow hocha la tête.

— Hélas ! Madame, cette jeune fille que vous croyez sauvage, passe pour byzantine à Saint-Pétersbourg.

Le comte de Lana intervint.

— Il n'y a pas eu d'accident, je l'affirme. J'étais avec le grand-duc et le comte Sourmaly, et nous avons vu la princesse Salviati décrire une courbe savante et cingler ses chevaux pour vous atteindre, Madame.

La comtesse, sérieusement alarmée, s'écria : — Mais, c'est de la démenche ! Que lui ai-je fait, à cette jeune fille ?

Le comte Dolmatow répondit avec flegme : — Vous lui avez déplu, Madame, cela a suffi.

Vous n'avez pu voir comme moi son air étrange en vous abordant ; ses paroles étaient plus étranges encore. Elle s'est excusée du bout des lèvres. Le grand-duc a témoigné ses regrets, elle ne les a pas ratifiés.

Informations

Les ministres présents à Paris, se sont réunis lundi matin, sous la présidence de M. Jules Ferry. Il a été décidé que la loi sur la réforme du personnel judiciaire serait promulguée à l'Officiel, vendredi prochain. — Le premier décret remaniant ce personnel judiciaire et portant sur les premiers présidents de Chambre, paraîtra huit jours après la promulgation.

Trois nominations de généraux de division ont également été arrêtées. Ce sont celles des généraux Lambert, commandant la subdivision nord de la régence de Tunis ; Galland, commandant la 70^e brigade d'infanterie et les subdivisions de Libourne et de Bordeaux ; Comte, commandant les subdivisions de Granville et de Saint-Malo.

Vu la gravité des événements, M. Jules Ferry a ajourné son départ pour Mont-Sous-Vaudrey, jusqu'à la semaine prochaine.

Dans les troubles de Besançon qui ont eu lieu dimanche, on compte 16 blessés, dont trois très grièvement. Toutes les arrestations ont été maintenues.

Il se confirme qu'un grand nombre d'affiches proclamant le comte de Paris, successeur d'Henri V, sous le nom de Louis-Philippe II, seront affichées dans Paris, lundi prochain.

Par ordre du président du conseil, un travail est établi en ce moment pour relever le nombre des journaux légitimistes, qui font adhésion au comte de Paris. Le nombre de ces journaux est extrêmement limité, jusqu'à ce moment, mais la plupart réservent leur opinion jusqu'à ce que le comte de Paris se soit prononcé, et ils n'hésitent pas à déclarer aujourd'hui que, suivant les déclarations qu'ils attendent, ils se rallieront ou abdicueront.

Un important mouvement de percepteurs est à la veille d'être publié par le ministère des finances.

Dans le département de l'Ardèche, les importantes usines de MM. de Lafarge ont été arrêtées en signe de deuil, pour la mort du comte de Chambord. Les ouvriers, qui ne comprennent guère qu'on les empêche de travailler, parce qu'on prétendait venir de passer de vie à trépas, se montrent assez mécontents d'une mesure qui vient les priver des seules ressources qu'ils possèdent pour vivre et faire vivre les leurs ; aussi le mécontentement est-il général.

Un drapeau blanc, crêpé de deuil, a été enlevé lundi dernier à Montrouge. Procès-verbal a été dressé contre l'individu qui a arboré à sa fenêtre cet insigne royaliste.

Cette jeune fille n'est entrée ici que contrainte par quelqu'un de plus fort qu'elle. Je connais le grand-duc Alexis, il a un caractère de fer.

Rapprochant la visite de la princesse Salviati de la scène d'hier, on arrive à cette conclusion : il l'aura forcée à venir s'informer de vos nouvelles, Madame.

Le comte de Montlieu avait l'explication de la colère de Diane.

Le comte Dolmatow continua :

— Pour qui connaît la princesse Salviati, elle a fait un acte énorme en venant chez vous, Madame. Par exemple, je ne voudrais pas être sur son chemin à cette heure ; rien ne peut donner une idée de la violence de ce caractère.

Il se mit à rire aux éclats.

Gontran de Montlieu l'interpella d'un ton brusque :

— Que vous prend-il, comte ?

Fédor Dolmatow continuait à rire, autour de lui les visages exprimaient la curiosité ; il dit enfin :

— J'ai pour ami un charmant garçon, Antonio Soderini, le frère du vieux comte ; il a été acteur dans une des scènes dont je parle, il était encore tout bouleversé en me la racontant.

Les jeunes femmes se penchaient vers lui :

— Dites-nous cette histoire, comte ?

Gontran de Montlieu écoutait avec une attention passionnée.

Un banquier de Montbrison, M. Verdolin, qui avait présenté sa candidature au Conseil général de la Loire, vient d'être arrêté sous l'inculpation d'abus de confiance et d'esroquerie.

Sur la demande du comte de Paris, un service solennel sera célébré à l'église de la ville d'Eu, le jour des funérailles du comte de Chambord. Une somme de 1,000 francs sera distribuée aux pauvres de la ville, au nom du comte de Paris. Il en sera de même à la chapelle de Neuilly, route de la Révolte, où un service religieux sera célébré lundi prochain, 3 septembre, pour le comte de Chambord.

On affirme que l'ambassadeur d'Italie, à Paris, qui avait écrit de Chambéry pour annoncer qu'il ne pouvait assister à la fête d'Ischia, se trouvait parfaitement à Paris, dimanche dernier.

On paraît s'attendre à une manifestation royaliste à Paris, pour lundi prochain, à l'église St-Germain Lauxerrois. Des mesures seront prises par la police.

Le gouvernement qui tient à savoir ce qui se passera aux obsèques du comte de Chambord, vient de déléguer deux agents supérieurs de la police secrète pour se rendre à Frohsdorff et à Goritz. On prétend, au dernier moment, que le comte de Paris doit faire une déclaration verbale à Goritz, le jour des funérailles.

Il nous vient de Toulon une nouvelle bien marseillaise. On n'ignore pas que Toulon est un port de mer ; ce port n'a pas seulement, le long de ses quais, de beaux et grands navires ; il possède en outre — *intra muros* — un local connu sous le nom de Local de l'Union républicaine.

Jusqu'ici, rien de surprenant, par conséquent rien de marseillais. L'Union républicaine a le droit d'avoir à Toulon — et même ailleurs — de petits locaux où ses amis viennent, à leur heure, prendre le frais et diviser sur les affaires du pays. Le curieux, c'est que le petit local de Toulon est en train de devenir une église, un temple, une synagogue, un édifice quelconque qu'on appellera comme on voudra, mais dans l'intérieur duquel on commence à célébrer solennellement les offices d'une nouvelle religion.

L'autre semaine — c'était, croyons-nous, mercredi — le petit local de Toulon a vu... un baptême. Rien du rite catholique, cela va de soi. On s'est contenté d'opérer selon les règles de la liturgie de l'Union républicaine. Le bébé a reçu trois prénoms. Le premier, Darius, appartient à l'Orient ; nous l'affirmons point qu'il soit d'un républicanisme outré ; on nous a même appris jadis que Darius fut un autocrate ; mais passons. Les deux autres, Jean et Mathieu.

Fédor Dolmatow poursuit :

— Nous étions dans les Ardennes, cet hiver, au château de Stenay, chez le comte Selvaggia. La princesse Diane eut la fantaisie de faire une excursion la nuit, en pleine

forêt, pour voir les loups et casser la tête à quelques-uns d'entre eux. Les temps étaient durs ; ces bêtes, affamées, devenaient dangereuses. On lui objecta que ce divertissement tournerait infailliblement au drame. Haussant les épaules d'un air dédaigneux, elle répondit que ce n'était pas la peine d'habiter un pays, si l'on ne pouvait s'y livrer à tous les sports qui y étaient en vigueur.

Elle appelait cela un sport, risquer de se faire dévorer par des loups, comme cela arrive journellement.

Voyant qu'on ne pouvait lui faire entendre raison, plusieurs d'entre nous parlèrent à l'ambassadeur. Il se mit à rire. S'adressant à Soderini :

— Dites à la princesse Diane que je considère cet acte comme une insigne folie ; je n'y prêterai pas les mains. Les loups sont excités par un long jeûne : c'est vouloir chercher la mort.

Soderini partit et mit à s'acquitter de son message tout le tact, toute la délicatesse dont il était capable.

Elle entra dans un accès de rage dont rien ne peut donner une idée.

Marchant vers mon ami, elle le traita comme on ne traiterait pas un moujick.

appartiennent au calendrier catholique; l'Union républicaine, sans aucun doute, a eu ses raisons pour les choisir; mais comment diable le libéral marmot de Toulon prendra-t-il plus tard la plaisanterie? Pensez-donc! Les noms des deux évangelistes qui occupent un rang élevé dans la hiérarchie chrétienne! Jean, passe encore; mais Mathieu, c'est trop!

En dehors des prénoms, tout s'est bien passé. M. Darius-Jean-Mathieu est arrivé au local, flanqué d'un parrain et d'une marraine, lesquels étaient M. et Mme Mathieu — ceci pour expliquer l'un des prénoms. On a couvert sa jeune tête d'un bonnet phrygien; on a ceint ses reins d'une écharpe rouge, et on a déposé le bébé et son costume — prudemment emmaillottés — sur un drapeau français. Puis, un député de l'extrême gauche a pris la parole et prononcé un discours de circonstance. Quand l'orateur eut fini, le papa, la maman, le parrain, la marraine, le député et M. Darius s'en sont allés, satisfaits de leur œuvre, et du grand exemple qu'ils venaient de léguer aux siècles à venir.

Tout cela, c'est bel et bon; mais où ce baptême nous va-t-il mener? Est-on sûr qu'on fera une besogne bien intelligente en remplaçant des cérémonies vieillottes par des solennités dont le caractère puéril n'échappe à personne? Qu'un libre penseur ne fasse point baptiser ses enfants à la mode catholique, cela s'explique; mais qu'il les enrôle, à un âge où l'enfant est fort incapable de comprendre quoi que ce soit de ce qui se fait autour de lui, dans une doctrine ou dans une autre, voilà qui s'explique moins.

On a déjà essayé, à Paris, de remplacer le mariage religieux par une cérémonie dans laquelle un ou deux journalistes radicaux péro-raient et pontifiaient. La tentative est tombée sous un éclat de rire. Le baptême de Toulon vaut guère mieux. Le malheur est que ce baptême indique, à lui seul, tout ce qu'il y a de faiblesse dans quelques cervelles radicales.

La mort du Comte de Chambord

Frohsdorf, 27 août, 6 h. du s.

De nombreuses et magnifiques couronnes ont été envoyées par l'empereur d'Autriche, l'impératrice et les archiducs. Elles ont été déposées dans la matinée autour du lit mortuaire.

L'étendard des volontaires de l'Ouest, pendant la guerre de 1870, percé de balles ennemies, a été placé près du drapeau blanc, selon le désir que le comte de Chambord en avait exprimé le mois dernier au général de Charette.

Une foule nombreuse, venue de Neustadt et de Vienne, a défilé devant le lit mortuaire. Tous les archiducs et les archiduchesses sont arrivés à Frohsdorf, ainsi que le grand-duc et la grande-duchesse de Toscane et l'ex-roi de Naples. On forme des trains spéciaux à cause de l'influence des visiteurs.

L'empereur ne pourra pas assister aux obsèques, comme il l'avait d'abord fait espérer, mais son frère l'archiduc Charles-Louis est chargé de le représenter. La comtesse de Chambord n'ira pas à Goritz. Un premier service intime sera célébré dans la chapelle de Frohsdorf, le 1^{er} septembre, à neuf heures du matin. Le service solennel est fixé au trois septembre; il se fera dans la cathédrale de Goritz, à neuf heures du matin. Le même jour, à cinq heures du soir, le corps sera transporté dans le caveau de la famille, situé dans l'église des Franciscains. La question de savoir qui conduira le deuil à Goritz n'est pas encore tranchée.

Une dépêche de Vienne au Figaro annonce que l'empereur d'Autriche a envoyé hier soir on de ses aides de camp à Frohsdorf, pour annoncer à Mme la comtesse sa visite pour aujourd'hui mardi. La cour prendra le deuil pour six semaines. Tous les archiducs assisteront ou se feront représenter aux funérailles.

On mande de Neustadt, 28 août, 5 h. 30 s. :

« Les voitures du château de Frohsdorf attendaient les princes d'Orléans à leur arrivée à Neustadt.

» MM. de Blacas, de Monti, de Raincourt, de Foresta, à la tête de la maison du comte de

Chambord, ont reçu les princes à leur entrée au château.

» Les princes ont visité la chapelle ardente où ils sont restés dix minutes en prières devant le corps. Ils étaient très émus. Ils sont montés ensuite dans les salons du premier étage où étaient réunis la duchesse de Madrid, la duchesse de Toscane, la comtesse de Bardi, plusieurs princes et archiducs.

» Les princes sont restés là une demi-heure.

» La comtesse de Chambord, accablée de douleur et de fatigue, n'a pas pu les recevoir.

» Don Carlos, malade d'un refroidissement, est allé à Graz; ils reviendra pour assister aux obsèques à Goritz.

» L'archiduc Charles-Louis représentera l'empereur d'Autriche au service qui aura lieu samedi à Frohsdorf, quoique ce service doive garder un caractère tout intime. »

CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

Nous sommes prié d'annoncer que le trois septembre prochain, à dix heures précises du matin, il sera célébré un service solennel dans l'église cathédrale de Cahors, pour le repos de l'âme de Mgr le comte de Chambord,

CONCOURS POUR UNE CHAIRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE.

AVIS

En exécution de la loi du 16 juin 1879 et du décret du 9 juin 1880 sur l'enseignement départemental et communal de l'agriculture, un concours sera ouvert, à Cahors, le 2 octobre 1883, pour la nomination d'un professeur d'agriculture dans le département du Lot.

Les candidats devront être âgés de vingt-cinq ans au moins. Ils adresseront leur demande au Ministre de l'agriculture par l'intermédiaire du Préfet de leur département, au moins un mois avant la date fixée pour l'ouverture du concours.

Ils y joindront :

1^o Leur acte de naissance, un certificat de bonne vie et mœurs et, s'il y a lieu, un certificat établissant qu'ils possèdent la qualité de Français;

2^o Une note faisant connaître leurs antécédents ainsi que les travaux auxquels ils se sont particulièrement livrés;

3^o Leurs titres, diplômes et deux exemplaires au moins des livres, mémoires, etc., qu'ils auront publiés.

Dans le cas où un candidat aurait l'intention de se présenter à plusieurs concours, il devra faire, pour chacun d'eux, une demande distincte accompagnée des pièces réglementaires ci-dessus indiquées ou de copies certifiées de ces pièces.

Le programme du Concours est déposée à la préfecture (1^{re} Division), où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Dimanche matin, à onze heures, en présence de trois brigades de gendarmerie réunies dans la cour de la caserne, M. le lieutenant Hemmerlin a remis au maréchal des logis Capel, la médaille militaire qui lui a été conférée par décret du président de la République en date du 9 juillet dernier.

Une dépêche, datée de Saint-Servan, adressée au journal de la marine, les *Tablettes des Deux Charentes*, annonce que le corps du jeune du Tillot, élève de l'école navale, a été retrouvé.

Le *Journal officiel* annonce que le ministre des travaux publics vient d'autoriser la Compagnie des chemins de fer du Midi à passer à l'exploitation, à partir du 1^{er} septembre prochain, la partie du chemin de fer de Paris à Orléans, comprise entre Busy et Orléans. Cette section, de 15 kilomètres de long, comprend trois stations; celles d'Ogen, d'Escou et d'Orléans.

Le *Figaro* assure que des négociations auraient lieu entre le gouvernement français et la cour de Rome pour l'élevation au cardinalat de Bourges, M. Maréchal.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 28 août 1883.

Les espérances qu'avait fait concevoir la bonne tenue de la Bourse de samedi n'ont pas été déçues, et c'est avec plaisir que nous constatons qu'à la séance d'hier les cours ont conservé la même fermeté. Ces bonnes tendances ont été encouragées par la confirmation de nouvelles plus favorables du Tonkin. Il est aujourd'hui officiel que les deux forts qui défendaient l'entrée de la rivière de Hué, ont été occupés par les compagnies de débarquement de la flotte, et que des négociations sont ouvertes entre le Commissaire de la République et le gouvernement annamite.

Nous devons dire pourtant que les transactions n'en sont que plus actives. Il nous semble qu'en présence de la situation actuelle, qui nous paraît moins tendue que ces jours derniers, la spéculation pourrait sortir de sa réserve. Il lui serait très facile, non seulement de conserver les avantages acquis, mais encore de faire un nouveau pas en avant.

Aujourd'hui la rente 3 0/0 se traite à 79,65, l'amortissable à 81,40, le 4 1/2 à 108,35.

La Banque de France fait 5,430, le Foncier 1,297, la Banque de Paris 1,005.

En actions de chemins de fer, on traite le Midi à 1,166, le Nord à 1,867, le Lyon à 1,407 et l'Orléans à 1,292.

Le Gaz est à 1,365, les Ateliers de Saint-Denis et les titres Gros Camionnage de Paris ont quelques demandes.

Le Suez fait 2,397 et 2,407.

Bourse de Paris.

Cours du 30 Août.

Rente 3 p. %	80.00
— 3 p. % amortissable	81.80
— 4 1/2 p. %	110.75
— 5 p. %	108.70

Variétés

Le foie gras aux truffes

DE M. COKINARD,

Les époux Mironton qui habitent une coquette petite ville sur les bords du Rhône, reçurent, un de ces matins, une terrine d'un kilo et ce billet de 3 lignes :

« Mon cher Mironton,

Je viendrai demain te demander à dîner; ne te mets pas en frais, je te le défends. Voici de quoi relever ton pot-au-feu habituel; c'est un Helder de haute-truffe. Nous l'éventrerons ensemble.

» Accepte mon pâté et mes hommages,

» Tout à toi,

» César COKINARD. »

— Ce cher Cokinard ! s'écria Mironton, en soupesant la terrine ventrée. — Cet excellent Cokinard ! répondit Mme Mironton, née Camboulève, qui mit son nez sur l'étiquette pour humer en connaissance les émanations odorantes du précieux objet.

— Toujours des attentions, toujours des surprises ! bon César, va ! il ne sait que faire pour nous être agréable. — Il y a quinze jours, c'était une poularde; aujourd'hui, c'est un pâté de foie, et un fameux !... je parie qu'il pèse bien 2 livres. — Qu'est-ce que tu dis ? reprend Mme Mironton, née Camboulève, qui soupèse à son tour. Deux livres ! Celui que nous fimes pour le baptême de Clara, tu sais, il y a deux ans, était la moitié plus petit et il pesait deux bonnes livres. C'est une terrine de 20 francs au moins !

— Tu crois ? Donne, laisse moi voir encore à la main. — Oh ! oui, plutôt plus que moins. — Et il est allé au meilleur; vois, c'est un Helder. — Quelle générosité ! Quelle prévenance ?

— Et quelle délicatesse ! renchérit Mme Mironton; pour nous faire accepter son cadeau, il veut l'entamer avec nous. — Comment le remercier ! il nous dira que c'est pour lui qu'il l'a fait... — C'est vrai ! et quand il l'aura effleuré du bout de son couteau; car il est très petit mangeur, le pâté tout entier nous restera. Et nous serons censés n'en rien lui devoir... — Puisque c'est en quelque sorte sa cotisation à notre dîner de demain...

— C'est évident, je crois qu'il lui coûte au moins 25 francs. — Peut-être bien. — Tout est si cher ! — Le nôtre nous revenait à 15 francs, avec les truffes, la farce et le four.. — Et les foies ont augmenté depuis !

— Tu plaisantes ? les truffes sont hors de prix. — C'est un cadeau princier. — Nous ne devons pas ajouter un franc à notre repas avec un Qu'en dis-tu ? — Certainement ! adoré les bélemnites et quelques babas, il n'écrit pas.

— Moi, fait Mme Mironton, ces ragôts de sa lui accorderont un de sa, en sauce blanc que tu aimes tant, tu le ras le fricandeau et... — Alors tu supprimeras les babas; il nous gron-

derait.

— Tu as raison; il est si frugal ! Ah ça, si j'enfermais notre pâté dans la salle à manger ?

— Garde-t-en bien ! l'humidité le ferait moisir. — Dans l'armoire de notre chambre qui est si chaude, il nous embaumera. — Et en entrant, tout le monde nous dira : Mon Dieu ! que ça sent donc la truffe ! Et je répondrai modestement : Ah ! oui ! c'est notre provision de foies gras pour l'hiver; ma femme me les fait succulents ! C'est Mme Gigoton qui va rager ! Elle qui n'en a pas goûté depuis son mariage... — Et la petite Risquette qui répond toujours : *Parfaitement !* quand on lui en parle; elle ne sait pas seulement ce que c'est.

— Comme tout ce monde là va bisquer : quel bonheur ! fait Mme Mironton, née Camboulève.

— Et comme nous nous en pourlécherons les babines toute la semaine ! dit M. Mironton avec un sourire pantagruelisque.

— Enfermons-le, il s'échauffe ici.

— Je vais t'aider.

— Allons donc ! je le porterai bien tout seul une terrine de 2 livres... — De 4 s'il vous plaît, monsieur ! Prends garde ! laisse-moi la tenir par dessous.

Et M. Mironton emporte dans sa chambre la précieuse terrine, soutenue par les deux mains et toute la sollicitude de Mme Mironton, née Camboulève.

* * *

Vers minuit, M. Mironton se lève sur son séant.

Qu'as-tu ? mon Alexandre, demande Mme Mironton, subitement attendrie.

— Je ne puis dormir, ma coque, j'ai beau me tourner, me retourner, le sommeil ne vient pas...

— C'est comme moi... Le vent d'autan, sans doute. Tu ne sens rien ?

— Si fait, comme une odeur de truffes ! Tiens; parbleu ! le pâté...

— Ah ! oui, le pâté, c'est peut-être ça qui nous empêche de dormir.

— Je le crois bien ! les truffes sont comme les fleurs; la nuit ça prend l'oxigène de l'air et ça rend l'acide carbonique qui...

— Alors c'est dangereux. Si je l'apportais à la cuisine ?

— Attends, je vais passer un jupon.

— C'est une bonne idée, passe moi ma culotte, je vais te donner un coup de main, ma foi, je ne peux pas dormir, ça me distraira.

— Comme ça creuse de se lever la nuit, je mangerai n'importe quoi.

— Moi aussi ! si nous disions un petit mot au pâté de Cokinard ? Lui gratter la surface seulement.

— Non, ce n'est pas bien, il s'en apercevrait.

— Bah ! tu boucherais les vides avec de la graisse : Ces charcutiers sont des voleurs maintenant !... ou bien le chat qui aurait rongé la première couche ; il ne saura si c'est nous ou Pétassou, notre minet...

— Et puis, à bien considérer, c'est presque une impolitesse qu'il nous a faite... (M. Mironton décoiffe la terrine.)

— Quel arôme !... tu as raison, comme qui dirait vous êtes trop pauvres pour me donner un dîner, je vous envoie mon plat favori, qui est trop cher pour votre modeste bourse... Je vous fais une aumône, quoi ! En veux-tu d'autre ?

— Une autre tranche... C'est pour vous humilier, pas autre chose.

— Que veux-tu ? sans éducation, ce pauvre Cokinard ! comme tous les parvenus.

Tiens, ce morceau est appétissant, avec des truffes autour. Le veux-tu ? — Donne. — Je n'oublierai jamais les 15 jours que nous passâmes à sa campagne de Bétharam. Ses diners, son luxe, sa vaisselle plate, ses politesses, autant d'affronts. Une manière de dire : Voyez, je suis riche et généreux, tandis que vous ?... — Une autre truffe ? C'est un malhonnête homme.

— Ne m'en parle pas. Je rougis souvent de l'appeler mon ami, et de lui serrer la main.

— Et moi donc ? Encore un peu de farce ? Je n'ai pas oublié la tendresse avec laquelle il m'offrit un bouquet de camélias, l'année dernière, en me disant : Ma bien chère dame !... — Quoi ce gros bouquet qui devait lui coûter deux louis.

— Justement. Tu ne m'ôtteras pas de l'idée qu'il avait des intentions à mon endroit.

— Ah ! l'infâme. Comme il mérite de ne plus nous avoir pour amis.

— Trop longtemps nous avons traîné le boulet de son intimité. Et je t'engage à rompre avec lui le plus-tôt possible.

— Il n'est plus fréquentable.

— Il finirait par me compromettre !

— Le brigand !

— Le coquin !

— J'ai assez de lui et de son pâté.

— Moi, j'en ai jusque là. Si nous lui renvoyons la moitié qui reste ?

— Y penses-tu, faire de la dignité à l'égard d'un rustre pareil !

— Et puis nous en serions les premières victimes. Il est bien plus simple de l'éviter jusqu'à ce que nous puissions le mettre à la porte de chez nous.

— Comme un malotru qu'il est !

— Et s'il vient demain ?

— Nous ferons répondre que nous sommes partis par le train de plaisir, pour Marseille.

— Quant à son pâté ?

— Parbleu ! nous n'aurons rien reçu. Il s'en prendra au commissionnaire.

Deux heures sonnent. Les époux Mironton regagnent le lit conjugal pendant que sur la table encore git la terrine décimée mais toujours odorante du pâté Cokinard.

Variétés

L'éducation populaire.

Voltaire écrivait allègrement : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bourgeois. »

Faisant écho aux philosophes, les administrateurs du dix-huitième siècle étaient d'avis que rien n'est moins nécessaire aux paysans que de savoir lire; et la bourgeoisie ne savait trop si elle devait applaudir quand le clergé, réclamant dans ses cahiers de 1789 « un plan d'éducation nationale » demandait l'établissement « d'écoles pour les garçons et pour les filles dans chaque paroisse » l'éducation des gens de la campagne étant, disait-il, précieuse à l'Etat. Aujourd'hui, il faut, dirons-nous avec Channing, que l'éducation atteigne jusqu'aux dernières couches de la société, il faut que chacun sente qu'il y a là un devoir social à remplir. Et le propagateur des doctrines de l'illustre Américain, M. Laboulaye, ajoute excellemment : « Si la Démocratie française veut remplir sa destinée, il faut que le peuple s'instruise. Tant qu'il y aura dans notre pays des ignorants besogneux, il y aura des charlatans pour amuser la foule et en faire l'esclave et l'instrument de leurs passions. » Ce qui a été vrai de tout temps est vrai surtout depuis que chaque citoyen en France a reçu de la loi cet arme redoutable qu'on appelle

un bulletin de vote. Pour le suffrage universel, pour la société où nous vivons, la question de l'instruction est une question de vie ou de mort. Les révolutions n'ont laissé debout dans notre pays ni une illusion ni un enthousiasme; mais aux enthousiasmes éteints, aux illusions mortes ou déçues, survit cette conviction que l'œuvre de l'éducation, seul élément d'espoir au milieu de tant de malheurs, est pour nous l'accomplissement d'un grand devoir social. Devoir pour une société d'accroître le capital intellectuel dont elle vit, en instruisant chacun de ses membres; devoir pour tout citoyen d'acquiescer les connaissances qui feront de lui un membre utile de la communauté : double principe sur lequel reposent et le développement de l'individu, et la puissance productive de la nation.

Certes, les statistiques sont là pour attester les progrès accomplis en fait d'instruction primaire depuis 1833 et notamment depuis 1870. Sur tous les points du territoire on a eu honte de l'ignorance, et chaque année voit s'accroître l'empressement qu'on met à vouloir emporter au sortir de l'école le certificat d'études primaires. Mais ces progrès seront continus : laissons le besoin de l'instruction se développer spontanément, mesurons aux conquêtes réalisées les conquêtes que réserve l'avenir; ayons confiance dans la puissance des instincts naturels, dans le dévouement des maîtres de l'enfance, et attendons-nous à voir paraître sous peu d'années le jour où tous les citoyens sauront lire et écrire. Ce

jour-là, la France aura fait un grand pas dans la voie du progrès, et l'avenir de notre société démocratique sera assuré.

C...

NADAUD (GUSTAVE). — **Chansons. — Poésies et Contes.** 2 beaux volumes in-8°. Prix : 16 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

FLAMMARION (CAMILLE). — **Astronomie populaire.** 2. vol. grand in-8° illustrés de 360 gravures. 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Nouveau globe terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Partitions à crédit. — Vente (et non location) de toutes les partitions, piano seul et piano et chant, publiées à Paris, livraison immédiate, payable 5 fr. par mois jusqu'à 100 fr. d'achat; au-dessus de cette somme, le paiement est divisé en vingt mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Bibliothèque classique du piano. — Collection complète des 92 sonates de Beethoven, Clementi, Haydn, Mozart et Weber. 11 volumes grand format (1.700 pages), sur magnifique papier. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



MÉDAILLE D'OR

FOURGEAUD & LACOSTE PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.
A. PAQUIGNON
MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ
MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.
VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial. h. s. g. d. g.
Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.
La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.
ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE
PRIX FIXE INVARIABLE.
Tous les Envois sont faits franco.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881
Maison Doucède
CAHORS. — Rue de la Liberté.
M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.
Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.
M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.
SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

LA MORT DU PHYLLOXÉRA
LA VIGNE FRANÇAISE
Sa régénération possible par un procédé éminemment pratique et à bon marché
PAR **M. GUILHOU**
Expert-Géomètre, propriétaire-viticulteur à la Croze, St-Vincent-sur-Lot.
Prix : 25 centimes.
En vente : Chez E. DELSAUD, S^r de CRAYSSAC, Libraire, rue de la Mairie, Cahors.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS
Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.
Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.
Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plan' les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

A VENDRE
DEUX BELLES JUMENTS
ANGLO-NORMANDES
Agées de 12 ans. — Taille 1^m 56; se montent et s'attelent seules et à deux.
S'adresser à M. Estère, Vétérinaire à Libos (Lot-et-Garonne).

A AFFERMER
BOULANGERIE AVEC LOGEMENT
ÉCURIE ET REMISE
Pouvant être appropriée à tout commerce — faubourg des Capucins près la future gare de Goordon — jouissance immédiate prix modérés.
S'adresser au bureau du journal.

CHAMBRE GARNIE
A LOUER
avenue de la gare n° 6.

A LOUER DE SUITE!
UN VASTE APPARTEMENT
DE HUIT PIÈCES
Donnant sur le cours Fénélon
S'adresser au bureau du Journal.

MACHINES A COUDRE
De la Maison BARIQUAND et Fils
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (r. e. p. e.)
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

BAYLES, J^{NE}
RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,
A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.
Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.
ORFÈVRE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFLE
ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.
ARTICLES DE PARIS,
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE REVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÈGE.

NOUVEAU FER
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE
A tons les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.
POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économique, Propreté, Salubrité.
Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.
Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,
Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan**, sans brosses, imperméable à l'eau.

ARMES DE LUXE ET QUINCAILLERIE
CHANGEMENT DE DOMICILE
Léon DELRIEU
ARQUEBUSIER, MARCHAND QUINCAILLIER
Prévient le Public qu'à partir du 20 août son Atelier et son Magasin seront transférés **Maison ROQUES**, boulevard L. Gambetta, 87, en face la Place d'Armes.
Grand choix de FUSILS BAGUETTES — LEFAUCHEUX; PERCUSSION CENTRALE; REVOLVERS; ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE, vendus aux prix les plus réduits.
Réparation d'Armes de tout système.